

Ecrit par le 6 juillet 2024

Les Pétancoeurs, 1er concours de pétanque sur le pont d'Avignon ce vendredi 30 juillet à 19h30

Avignon tourisme organise un concours de pétanque sur le Pont Saint Bénézet, en collaboration avec les Pétancoeurs. Pour la première fois, le pont d'Avignon sera équipé de 6 terrains fabriqués spécialement pour l'occasion, d'une moquette spéciale et doté de jeux de boules. Chaque terrain accueillera 2 équipes de 3 personnes, et 36 personnes joueront en simultané des parties de 10 minutes jusqu'à la demi-finale puis la finale, soit en 3 temps et pour une participation totale de 108 personnes.

Mise à jour au 29 juillet à 11h : nous sommes au regret de vous informer que le concours de pétanque organisé sur le Pont d'Avignon vendredi 30 juillet à 19h30 doit être reporté à une date ultérieure. Ce report aura certainement lieu en septembre, nous vous tiendrons informés.

Fabriquant de terrain de pétanque

L'atelier des Pétancoeurs est un fabricant de terrain de pétanque sur mesure qui organise des événements personnalisés publics ou privés dans toutes sortes de lieux en France comme à l'étranger. La société est également partenaire de l'Association l'Enfant Bleu qui œuvre contre la maltraitance infantile et reversent à cette association un pourcentage de leurs bénéfices à chacun des événements qu'ils organisent.

www.lespetancoeurs.fr

Les infos pratiques

Les Pétancoeurs. Vendredi 30 juillet 2021 à 19h30. 14,50€, trois parties de 10 mn. Sur le Pont d'Avignon. Rue Ferruce-Pont-d'Avignon. 04 32 74 32 74. Réservation ici. www.avignon-tourisme.com

Bon à savoir

Port du masque obligatoire (non fourni). Réservation obligatoire. Pas de Billetterie sur place. Buvette et grignotage dans la cour du Châtelet. Parking du palais des papes. Annulation possible en cas de pluie.

Précautions sanitaires

Pour tous les visiteurs âgés de plus de 18 ans, l'accès au Palais des Papes nécessite la présentation d'un pass sanitaire. Quelles preuves sanitaires ? Un test PCR de moins de 48 heures. Un test antigénique de

Ecrit par le 6 juillet 2024

moins de 48 heures. Un certificat de vaccination complet (2 doses) datant depuis au moins d'une semaine. Présentation du Pass sanitaire sous la forme papier, PDF ou via l'application TousAntiCovid), pourvu qu'il dispose d'un QR code, accompagné d'une pièce d'identité (tout type de justificatif avec nom, prénom et date de naissance).

M.H.